
Aides à la formation pour les entreprises

En tant qu'entreprise, vous pouvez bénéficier de nombreux dispositifs pour financer la formation de vos salariés. Ces aides visent à accompagner le développement des compétences, la montée en qualification et l'adaptation aux évolutions du marché.

1. Le Plan de Développement des Compétences (PDC)

- Permet à l'entreprise de former ses salariés pour maintenir et développer leurs compétences
- Prise en charge possible par votre OPCO selon votre secteur d'activité
- Couvre les frais pédagogiques, la rémunération et parfois les frais annexes

2. Le Compte Personnel de Formation (CPF) co-construit

- L'entreprise peut co-financer une formation avec le salarié
- Mobilisation via le CPF et abondement possible par l'employeur
- Idéal pour les projets partagés entre salarié et entreprise

3. Le dispositif Pro-A (reconversion ou promotion par l'alternance)

- Permet à un salarié en CDI de changer de métier ou de monter en compétences
- L'entreprise maintient le contrat et bénéficie d'un financement via l'OPCO
- Couvre les frais de formation et le tutorat

4. Le FNE-Formation (Fonds National pour l'Emploi)

- Pour les entreprises en difficulté ou en mutation (notamment en période de crise)
- Prise en charge de 50 à 100 % des frais pédagogiques selon les cas
- Priorité aux formations liées à la transformation numérique, écologique ou stratégique

5. Les aides OPCO

- Chaque opérateur de compétences propose des dispositifs spécifiques
- Financements variables selon la taille de l'entreprise, les branches professionnelles et les priorités de branche
- Accompagnement possible pour le montage des dossiers

6. Le Crédit d'Impôt Formation

- Pour les entreprises de moins de 250 salariés
- Crédit d'impôt de 25 €/h de formation pour les dirigeants dans la limite de 40h/an
- À déduire du montant d'impôt sur les sociétés ou sur le revenu

7. L'alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- Financement pris en charge par les OPCO
- Prime à l'embauche (sous conditions) pouvant aller jusqu'à 6 000 €
- Idéal pour former un salarié tout en bénéficiant d'un soutien financier

8. Ce que nous faisons pour vous

Chez SportBusiness Formation nous :

- Vous conseillons sur les aides disponibles selon votre structure
- Réalisons les devis, programmes et plannings nécessaires
- Vous accompagnons dans le montage des dossiers OPCO, FNE ou CPF
- Garantissons des formations 100 % conformes à la certification Qualiopi

9. Contactez-nous pour un accompagnement personnalisé

Vous souhaitez former vos équipes sans alourdir vos charges ?

Contactez-nous via le formulaire de contact pour un diagnostic gratuit et adapté à vos besoins.

